

# Le concours pour les nouvelles pièces de 5 francs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société suisse de Numismatique**

Band (Jahr): **5 (1886)**

Heft 8

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-170823>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

**BULLETIN**

DE LA

**Société suisse de Numismatique**

---

Le Bulletin est envoyé **gratuitement** à tous les **membres actifs** de la Société : pour les personnes ne faisant pas partie de la Société, l'abonnement annuel est fixé à **sept francs** ; étranger, port en sus.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction du Bulletin à **M. Ant. Henseler, 30, Grand'rue, Fribourg.**

Das Bulletin der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft wird allen **Activ-Mitgliedern gratis** zugesandt ; für die Nichtmitglieder ist das Abonnement auf **sieben Fr.** jährlich festgesetzt ; für das Ausland wird das Porto hinzugerechnet.

Alle Arbeiten und Anzeigen sind an den **Hrn. Ant. Henseler, 30, Reichengasse, Freiburg** zu adressiren.

---

## Le concours pour les nouvelles pièces de 5 francs.

---

C'est le 30 octobre dernier que s'est clôturé à Berne l'exposition des différents projets adressés au département fédéral des finances pour les nouvelles pièces de 5 francs.

Si ce concours n'a pas donné un résultat pleinement satisfaisant, il aura du moins ouvert une voie que l'expérience pourra améliorer ; il aura démontré à bien des gens qu'il faut étudier d'abord, avant de présenter, dans un concours de ce genre, des projets à l'appréciation d'un jury qui doit être respecté.

Ce premier concours ayant donné satisfaction à l'opinion publique, nos autorités pourront maintenant avoir directement recours à des artistes spéciaux, car tous n'ont pas répondu à l'appel du programme. Disons aussi que le programme du concours n'a pas été ce qu'il devait être.

En relisant, en effet, les conditions que nous avons publiées page 80, fascicule 6, nous voyons que le département fédéral des finances demande des *dessins*.

C'était là le point le plus défectueux et la porte se trouvait toute grande ouverte au moindre dessinateur.

Il est dans l'ordre habituel des concours que l'on réclame des

esquisses peintes pour une décoration ou un tableau, des maquettes modelées pour un projet de statue ou de bas-relief, des dessins pour une œuvre qui doit s'exprimer sans l'emploi de la couleur, un bas-relief pour une médaille ou une monnaie.

La gravure en médaille et en monnaie procède de la sculpture dont elle est fille, la chose est incontestable ; il fallait tout d'abord demander des bas-reliefs ainsi que cela se pratique ailleurs, on eût pu juger logiquement alors la valeur des projets présentés. Or, comme il peut se faire que dans ce domaine spécial un peintre ou un dessinateur ait une idée à émettre, on pouvait autoriser l'envoi de dessins.

Il y a donc eu erreur dès l'origine et, comme une faute entraîne une autre, on n'a appelé, dans le jury chargé d'examiner le concours, ni un statuaire, ni un graveur en monnaie.

D'où provient cette erreur ? Nous ne nous arrêterons pas à la rechercher, mais elle est particulièrement regrettable.

La monnaie d'un pays est une œuvre d'art qui doit le caractériser de la manière la plus complète et satisfaire l'opinion publique ; il est donc nécessaire de traiter la chose avec l'importance qu'elle mérite, de s'entourer de tous les éléments qui doivent concourir à sa réussite, et procéder comme on le fait dans les pays où l'art est dans les mœurs, dans la vie tout entière. Tel n'a point été le cas, et l'on pouvait s'attendre à l'avance que le résultat du concours ne pouvait être satisfaisant ; cela tient en partie aux raisons que nous avons indiquées.

Les médailleurs comprennent si bien que les projets de monnaie en dessin sont insuffisants que deux d'entre les concurrents ont présenté plusieurs compositions modelées, ces deux artistes sont de ceux qui ont obtenu des récompenses ; ils n'avaient cependant pas rempli les conditions du programme qui demandait des dessins et non des bas-reliefs.

---

L'exposition a eu lieu du 25 au 30 octobre dans une salle de l'ancien hôpital de l'Île à Berne.

La salle était divisée par des cloisons recouvertes d'étoffes rouges sur lesquelles étaient fixés les dessins, peintures, croquis, photographies ; les modelages étaient groupés à plat sur une table.

Elle a été en général peu fréquentée, quoique les journaux aient annoncé son ouverture et l'entrée gratuite.

La question de notre monnaie est trop sérieuse pour que nous fassions ici une analyse optimiste de parti-pris ; nous sommes engagé à une vérité absolue, alors même qu'elle devrait être dure pour beaucoup.

Eh ! bien, l'ensemble de l'exposition produisait une impression pénible.

Des têtes horribles qui excitent l'hilarité des visiteurs semblent être le défi d'on ne sait quel collégien ; ici des guerriers suisses à la Henri IV, mauvaise réminiscence des anciens écus de Berne, un pâtre des Alpes avec sa cornemuse, des têtes de Guillaume-Tell, un guerrier helvète marchant, on ne sait pourquoi, à côté d'un lion. — Le serment des trois Suisses ne pouvait manquer à cette étrange collection ainsi que Guillaume-Tell et son fils ; après les têtes d'Helvétie absolument mauvaises, en voici de banales, coiffées à la moderne, ressemblant à toutes les innombrables images du même genre par lesquelles une femme doit caractériser quelque chose. Voici des figures assises, souvenir affaibli de celle d'Ant-Bovy sur la pièce de 5 francs de 1850, puis des fantaisies dans le genre de celle-ci : Une Helvétie excite un guerrier qui vient d'abattre... personne ne devinerait : *le lion de Lucerne !* — Une liberté courant, quoique ailée, pour porter une palme au buste de Guillaume-Tell. — Faut-il citer ? puisque nous sommes aux étrangetés, une armoirie ayant pour supports d'un côté un Suisse à la Henri IV, de l'autre un milicien de 1886. — Puis quelles formes bizarres, contournées, extravagantes n'a-t-on pas donné à l'écusson fédéral, on l'a même surmonté d'un toit de chalet et flanqué de galeries en bois découpé. On sent ici, et les concours le prouvent souvent, que bien des gens veulent surtout faire original. Mais nous avons affaire, dans les ouvrages que nous venons d'indiquer, à des inexpérimentés, ignorant absolument le principe de la monnaie qui est à réaliser.

Débarrassés que nous sommes maintenant de tout ce chargement de choses impossibles, étudions les ouvrages qui procèdent de connaissances plus sérieuses.

Le Jury a donné un **second prix** à notre collègue M. Durussel à Berne. On ratifiera certainement ce jugement qui nous paraît logique et qui signifie : *c'est bien*, mais on demande mieux encore.

M. Durussel a compris qu'un bas-relief modelé était le meilleur moyen de donner l'idée de la monnaie en question, il a envoyé au concours trois médaillons de moyenne grandeur qui permettaient de juger parfaitement ses conceptions sans qu'il eût pris la peine de les exécuter au modèle voulu, ainsi qu'il l'a fait.

Dans ces médaillons figurent trois têtes, la première de profil à droite, avec un bandeau portant l'inscription : LIBERTAS sur le front et une couronne de chêne.

La seconde, de profil à gauche, d'une allure plus fière, porte aussi sur le front un bandeau avec le mot : LIBERTAS.

La troisième, de profil à gauche, moins caractéristique, est ornée d'un diadème, avec fleurs et même un nœud de rubans et un collier. — Le type de ces trois têtes procède de l'antique. Qui donc nous condamne au type grec ? Ne peut-on pas rendre une nationalité par un type de cette nationalité même ?

Les têtes de M. Durussel n'expriment donc pas réellement notre pays ; elles pourraient de même avoir plus d'importance dans le champ qu'elles doivent remplir.

M. Durussel a aussi présenté deux dessins représentant deux Helvétiques debout, appuyées à des armoiries et vues un peu de profil. Il y a de grandes difficultés à mettre en scène une figure debout dans un champ rond ; puis si le thème de l'arrangement du costume prête à la recherche, à la fantaisie, il faut avouer que nous sommes aussi un peu fatigués de cette figure que l'on habille et que l'on déshabille de tant de façons, que l'on revêt de la cuirasse ou de la cotte de mailles, qu'on drape d'un manteau ou qu'on enveloppe de gaze flottante. Nous l'avons vue armée de la lance, d'une épée, ou agitant un drapeau, puis tantôt serrant le rameau de la paix, puis les mains pleines de couronnes rémunératrices. Quoique l'on fasse, on retombe toujours dans des redites à effet, nécessairement théâtrales. Quelque chose nous dit qu'il faut faire une évolution dans un sens plus absolument compréhensible, nous allions dire plus moderne.

Une *mention* a été donnée à M. J. Schlatter-Brüngger, à

St-Gall, pour un projet représentant un profil de femme, tourné à gauche, couronné de lauriers et de fleurs. Ici encore nous sommes en présence d'une tête sans beaucoup de caractère, trop petite pour son champ et dessinée avec un relief trop saillant.

Nous ne comprenons pas trop bien la *mention* donnée à un projet représentant le serment des Trois Suisses, dû à la collaboration de M. J. Notzli et Boscowitz, à Zurich. Le sujet convient à une médaille et non à une monnaie ; la composition n'a rien d'imprévu, elle se remarque seulement par une certaine allure mouvementée. Le revers porte un cercle ingénieusement formé des écussons des 22 cantons avec le chiffre 5 bien visible au centre.

Nous pouvons mentionner encore une composition sur le même sujet portant le n° 32, et une autre où figure un Winkelried, debout, vainqueur d'un dragon sur lequel il pose le pied ; sujet inexplicable.

M. Ant. Scharf, à Vienne, a envoyé plusieurs projets modelés qui ont reçu aussi une mention. — Comme M. Durussel, l'artiste a compris, malgré le programme, qu'un modelage seul pouvait donner l'idée d'une monnaie ; ses compositions exécutées en cire rose sur fond noir ont le privilège d'attirer les regards, elles les retiennent du reste par leur aspect aimable. Son Helvétie debout, en pleine face, à côté d'un autel orné d'armoiries, appuie la main droite sur une épée dont il a dissimulé la ligne par des bandellettes et des brindilles qui voltigent autour. Pour que cette figure occupe bien le champ de la pièce, M. Scharf l'a entourée de gazes flottantes qui se perdent délicatement sur le fond. Ce motif des plus agréables pour une médaille, n'est pas possible pour une monnaie.

Un buste de femme, de profil à gauche, serait encore moins réalisable sur une pièce de monnaie. C'est le portrait d'une demoiselle élégante, d'une grâce toute moderne, dont une boucle de cheveux retombe sur l'épaule.

Un autre projet nous montre une tête de femme, de profil à gauche, avec diadème : c'est le type grec connu, sans grand caractère.

M. Scharf a envoyé encore trois autres motifs de têtes de

profil qui manquent de cette caractéristique que réclame le sujet, leur modelé paraît même un peu sec.

Nous mentionnerons encore quelques projets qui se recommandaient à l'attention par certains côtés : Une Helvétie debout (n° 58), de face et la tête tournée, se faisait remarquer par une certaine allure. — Une tête de style grec (n° 46) était d'un assez bon aspect à première vue. — Une Helvétie, debout, appuyée à un rocher (n° 65), tenait de la main droite une épée, de la gauche le laurier de la paix. Ce motif, très logique comme idée, était de M. Luthy, à Berne. Le revers se distinguait par beaucoup de simplicité.

Dans un modeste dessin, nous remarquons un projet portant à l'avant l'écusson fédéral entouré de 22 étoiles, et au revers l'inscription (5 francs) dans une couronne. — A la rigueur, quand on ne pourrait pas réaliser le type caractérisant notre pays, une monnaie bien exécutée sur ce principe se justifierait parfaitement.

Nous comprendrions peut-être la Suisse symbolisée par un guerrier du XVI<sup>m</sup>e siècle, mais dans une attitude martiale et non aussi placidement assis que celui du n° 24.

Après avoir passé en revue les principaux ouvrages exposés, nous nous arrêterons un moment auprès de deux dessins qui, certainement, ne répondent pas aux exigences du concours, mais sont bien les perles de cet ensemble : Une femme assise de face tient d'une main un drapeau, de l'autre un rameau de chêne, elle occupe admirablement le champ de la pièce ; ses vêtements drapés avec une distinction parfaite sont d'un vrai style sculptural ; à ses pieds figure un chamois à gauche et un bœuf sous le joug à droite. L'exécution blonde et cependant précise indique le maître dans ses moindres détails. Une salle monumentale ne saurait avoir un plus beau décor pour représenter la Suisse. L'exposition fédérale d'agriculture réaliserait avec ce thème une admirable médaille. Cette belle composition portait le n° 31 et la devise : *Die Kunst ist lang*. Cette inscription allemande est quelque peu étrange au pied de cette page qui nous paraît être du bel art français. — Le revers est formé par un enlacement de branches de pin et de chêne.

L'autre dessin (n° 30), qui porte pour devise *Auri sacra fames*, nous montre une charmante tête de jeune fille, de profil à gauche, avec bandeau et branche de pin dans les cheveux. On dirait la sœur cadette du petit faune antique avec son air gracieux et lutin. Le modelé est remarquable, mais traité à la manière d'une médaille de haut relief. Ce n'est point l'image de la libre Suisse, tant s'en faut, mais cherchez une autre légende à cette figure et sans doute qu'elle trouvera sa place en ce monde.

—  
Nous ne sommes pas heureux avec la question des monnaies. — En examinant aujourd'hui dans les collections les pièces gravées par Ant. Bovy, en 1849, nous ne pouvons comprendre encore pourquoi elles ont été remplacées par celles que nous possédons aujourd'hui, alors que M. Korn avait trouvé moyen de faire des coins identiques qu'il signait de son nom. — S'habituerait-on jamais à l'ennui de tourner, et de retourner sans cesse avec celle des pièces d'argent ? Ne reviendra-t-on pas à l'écusson gravé par Bovy ? Une heureuse révolution dans ce domaine consisterait à retourner en arrière. — L'expérience aura coûté cher, il est vrai, mais chacun y contribuerait volontiers : si l'on paie cher un plaisir, que ne donnerait-on pas pour s'éviter un ennui !

Malgré tout, ne désespérons pas ; d'essais en essais, nous arriverons à posséder la monnaie franchement nationale que beaucoup entrevoient et que nos artistes réaliseront un jour.

—  
Cet article, que nous empruntons en majeure partie au *National* de Chaux-de-Fonds, est dû à la plume autorisée de M. A. Bachelin.

Il est si bien l'expression de nos propres idées que nous n'aurions pu mieux faire que de le reproduire.

Les quelques passages que nous avons cru devoir supprimer, pour ne pas dépasser le cadre de notre *Bulletin*, n'étaient du reste que des questions de détails.

Nous ne félicitons pas moins notre collègue M. Durussel de son succès, et espérons pour l'avenir que son talent triomphera tout à fait.

---